

Note de recommandations sur les

« Conditions de fonctionnement respectueuses de la santé des enfants et des professionnel.le.s et de l'environnement dans les lieux d'accueil (crèche et assistant.e maternel.le) du jeune enfant à la sortie du confinement »

Document élaboré à partir :

- des recommandations officielles (Min. Santé) pour l'accueil de jeunes enfants pendant le confinement
- de l'expertise de terrain des professionnels du collectif (vis à vis des enfants, de leurs familles et des professionnel.le.s) et des partenaires
- des connaissances des besoins des enfants, des familles et des professionnel.le.s par tous les membres du collectif
- de l'expertise de Label vie sur les questions d'impact des pratiques sur l'environnement et la santé et le bien-être

Avec la participation de :

Structure	Nom	Poste
Multi-Accueil de Fronton	Mme Miqueu	Directrice EAJE
Halte Le Ptit Jardin Udaf FNEJE	Mme Roy Valérie	Directrice EAJE Représente la FNEJE
Ufnafaam	Mme onyszko sandra	Représente l'Ufnafaam
FFEC Léa et Léo	Mme Anne Marie Debelle	Représente la FFEC Directrice pédagogique
La Clé des chants Communauté Seine Normandie Agglomération	Estelle MERCY	Directrice – Infirmière puéricultrice
ASEF CH Hyères	Philippe Carenco	Médecin expert hygiène
UNAF	Simone Sitbon	Chargée de mission
Label Vie	Dorothee BRETTE	Formatrice EJE
Label Vie	Pauline Denis Pineau	Formatrice Ingénieur biologiste
Label Vie	Claire Grolleau	Présidente Eco toxicologue

Ce travail a pour but de proposer des façons de fonctionner/travailler pour accueillir des enfants dans les meilleures conditions possibles lors de la sortie du confinement et de façon durable.

Notre objectif est d'exposer nos réflexions, de proposer des options et solutions aux professionnel.le.s qui tiennent compte :

- du **risque viral** en l'état actuel des connaissances sur cette épidémie
- du **bien-être des enfants, de leurs familles et des professionnel.le.s**
- de **l'impact sur l'environnement et sur la santé moyen et long terme** des enfants et des professionnel.le.s
- des possibilités de mise en œuvre de nouvelles pratiques en privilégiant des **actions qui seront tenables sur la durée et pourront ainsi créer un fonctionnement sécurisant pour tous.**

Il est, par ailleurs, fondamental que chaque établissement en fonction de sa spécificité, son contexte, son cadre, développe ses propres modalités de fonctionnement.

Il s'agit donc ici plus d'aider à réfléchir, reposer les problématiques, proposer nos réflexions, donner nos bonnes idées et offrir notre soutien !

Préambule :

Concernant la circulation de germes (virus et bactéries...) au sein du groupe d'enfant, celle-ci se fait de toute façon étant données les comportements des jeunes enfants : éternuent sans retenue, bavent et crachent sans cesse, lèchent les surfaces, s'enlacent et s'embrassent entre eux...

Ces comportements sont inhérents au groupe de jeunes enfants. Aussi, il est important d'aborder le fonctionnement des lieux d'accueil des jeunes enfants en intégrant ces aspects.

La circulation de germes au sein d'une famille est également inhérente au soin donnés à l'enfant et à la vie de famille.

Il s'agit donc de limiter autant que possible l'entrée d'un virus dans un lieu d'accueil du jeune enfant et d'en limiter la propagation parmi les adultes : entre les professionnels eux-mêmes et entre les parents et les professionnels. Aussi, tout particulièrement pour les lieux d'accueil des jeunes enfants il est important que :

- **Les professionnel.le.s qui ont un symptôme lié à une affection au Covid 19 ou toute fièvre ne viennent pas travailler**
- **Les enfants avec un symptôme d'affection au Covid ou toute fièvre... ou dont un membre de la famille a un symptôme Covid ou une fièvre doivent rester chez eux**

Également, pour limiter les conséquences d'une contamination au sein du lieu d'accueil des jeunes enfants il est préférable que :

- **Les professionnel.le.s qui présentent un risque (maladie chronique) ne reprennent pas le travail (besoin d'un certificat d'aptitude à la reprise)**
- **Les enfants avec des pathologies chroniques décrites dans les recommandations de l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire) type : insuffisance respiratoire chronique, bronchopathie, asthme sévère, diabétiques non équilibrés, enfant avec traitement immunosuppresseur, maladie inflammatoire en poussée, non contrôlée par le traitement, maladie inflammatoire auto-immune ou auto inflammatoire associée à un déficit immunitaire, association de plusieurs traitements rhumatologiques risquant d'entraîner un niveau d'immunosuppression élevé.**

Ou les enfants dont un membre de la famille est une personne à risque doivent éviter les lieux d'accueil du jeune enfant.

- Les gestes barrières mis en place pendant la période de confinement doivent être maintenus entre les adultes : entre les familles et les professionnels, entre les professionnels et tant que possible entre les familles des assistant.e.s maternel.le.s et les enfants accueillis...

Cette note comporte 12 paragraphes :

1. **La distanciation sociale**
2. **Accueil et transmission**
3. **Activités**
4. **Repas**
5. **Sieste**
6. **Soin des enfants**
7. **Entretien des locaux**
8. **Le temps de pause des professionnel.le.s**
9. **L'organisation du travail : logistique horaires et organisation des espaces**
10. **L'équipement spécifique des professionnels**
11. **Communication**
12. **Le lieu d'accueil du jeune enfant : rôle central dans l'adoption de bonnes pratiques de santé pour les familles et les professionnel.le.s**

1) **Distanciation sociale**

- **Il est impossible d'imposer la distanciation sociale entre les enfants de moins de 3 ans** et cela n'est pas recommandé par notre collectif qui rappelle que les lieux d'accueil du jeune enfant sont les premiers lieux de sociabilisation. Il serait préjudiciable d'empêcher les enfants de s'approcher les uns des autres au risque de susciter des angoisses.
- Il est en revanche **envisageable de réduire la taille des groupes d'enfants** par pièce et de réduire le plus possible les contacts entre les groupes sans pour autant imaginer que les zones puissent être complètement imperméables les unes par rapport aux autres.
- **Il est impossible de mettre en place de la distanciation sociale entre les professionnel.le.s et les jeunes enfants** : l'enfant a besoin de contact physique avec les adultes, de soins...
- **Il est tout à fait possible de mettre en place la distanciation sociale entre les professionnel.le.s** (hors temps exceptionnels : réunions...) **et entre les professionnel.le.s et les parents** (hors moment précis de prise en charge de l'enfant).
- La famille de l'assistant.e maternel.le doit appliquer les gestes barrières
- Globalement il est intéressant de créer des circuits de circulation pour éviter que tout le monde ne se croise souvent dans la journée

2) Accueil des enfants et des familles et organisation des espaces

- Il est conseillé d'accueillir **10 enfants maximum par espace** d'accueil sans que les groupes ne se croisent
- Il conviendra donc de cloisonner les espaces s'ils ne le sont pas déjà. Cela peut être fait par un changement de place du mobilier pour créer des cloisons amovibles
- un planning de partage des lieux peut être établi chez les assistant.e.s maternel.le.s (chambre des enfants pour la sieste par exemple)
- Afin de réduire les **risques d'attroupements ou de regroupements de familles** dans de petits espaces clos et garantir un accueil du matin et une transmission le soir de qualité entre le.la professionnel.le et la famille il est possible :
 - **d'aménager un espace dédié à l'accueil des familles** : le hall d'entrée, une pièce adjacente à l'entrée... et penser au sens de circulation (une porte d'entrée et une porte de sortie si possible, par exemple...)
 - **de planifier un accueil échelonné** des familles avec des rendez-vous précis espacés de 15 à 20 mn entre chaque famille voire plus long le premier jour du retour de l'enfant pour avoir le temps de la reprise de contact
 - **De privilégier l'accueil toujours dans l'enceinte du lieu d'accueil mais à l'extérieur du bâtiment** s'il en possède un : jardin, terrasse...
 - les membres de la famille de l'assistant.e maternel.le ne sont également pas présents pendant les transmissions avec les familles
- Il est important de **limiter les entrées extérieures** (de personnes et d'objets ...) en :
 - demandant aux familles dans la mesure du possible d'apporter un doudou qui restera dans le lieu d'accueil, pourra être lavé et stocké individuellement
 - que chaque enfant ait une paire de chaussons qui restera sur le lieu d'accueil ou en supprimant l'usage des chaussons et proposer d'être pieds nus ou en chaussettes antidérapantes qui restent sur le lieu d'accueil
- Si une prise de température de l'enfant quotidienne était nécessaire :
 - Il est préférable de demander plutôt aux parents de prendre la température de l'enfant avant d'arriver dans la structure ou au domicile de l'assistant.e maternel.le afin de garder l'accueil de chaque enfant agréable et chaleureux ...
 - Il reste recommandé aux lieux d'accueil d'avoir un thermomètre au cas où le parent ne serait pas sûr ou n'aurait pas pris la température.

3) Repas des enfants

- Si les repas sont livrés par un prestataire ou par un parent (assistant.e maternel.le):
 - En crèche il faut s'attacher à ce que le.la livreur.se se lave bien les mains et d'éviter ses déplacements dans la structure. Puis, si le protocole HACCP est respecté (principe de la "marche en avant" notamment, destruction des emballages...), cela est suffisant.
 - Chez un.e assistant.e maternel.le : Quand les repas sont faits par les parents il est possible de leur demander d'emmener tous les repas en une fois si ce sont des conserves. Si ce sont des repas apportés quotidiennement, il est conseillé de récupérer le contenant directement dans le sac sans garder ce dernier qui devra être récupéré par les parents.

- Si les repas sont préparés sur place :
 - En crèche : les consignes habituelles HACCP suffisent. Il est important d'insister sur le lavage fréquent des mains, le nettoyage des surfaces, et le port d'un masque barrière pour le.la cuisinier.e
 - Chez un.e assistant.e maternel.le : il faut respecter les règles habituelles de bon sens : ne pas poser les sacs de provisions sur les plans de travail, ranger les courses et se laver les mains...
- Chez un.e assistant.e maternel.le : la famille déjeune sur une table et les enfants sur une autre

4) Activités

- Il est recommandé plus que jamais **de passer le plus de temps possible à l'extérieur du bâtiment** (jardin, terrasse...) pour les activités motrices, jeux, manipulation, goûters, repas, sieste...
 - La transmission de microbes, virus,... se fait d'autant moins facilement dans un espace ouvert.
 - Il est toujours aussi important de préserver les bronches des jeunes enfants et des professionnel.le.s et l'air extérieur est moins pollué que l'air intérieur :
 - Le contact avec la nature, s'il est possible (jardin, terrasse...) revêt toujours autant d'attraits pour les jeunes enfants et les professionnel.le.s : équilibre psychologique et émotionnel, immunité, découverte, créativité, bien être...
- Il est également recommandé **d'éviter toute manipulation de produits, jeux, jouets contenant ou relarguant des produits toxiques** qui vont fragiliser l'état de santé global des enfants et des professionnel.le.s
- Toutes les activités habituelles respectant ces recommandations sont à conserver.

5) Sieste

Pour les temps de sieste il est recommandé de respecter le nombre maximum de 10 enfants par pièce ainsi que les règles de sécurité et de bien-être habituelles.

6) Soins des enfants

- Mettre en place le **lavage des mains des enfants** de façon plus systématique, en faire une activité ludique autour
- Garder **les pratiques habituelles de change** avec, si besoin, un masque barrière pour le professionnel et le lavage des mains avant et après
- Le **change debout** pour les enfants qui le peuvent/souhaitent permet de simplifier les manipulations et limiter l'usage des serviettes ...

7) L'hygiène et l'entretien

En préambule : il est important de limiter en général pour les jeunes enfants, et en particulier dans cette période de risque d'affections respiratoires, toute pollution chronique de l'air et des surfaces, avec des produits biocides. Il est également fondamental de préserver la population bactérienne ubiquiste qui réduit les risques de prolifération des pathogènes et participe au bon équilibre du microbiote des enfants et professionnels et ainsi de leur immunité générale et santé globale.

- Il est rappelé que le **lavage soigneux des mains avec un savon classique** (de Marseille par exemple) est indispensable plusieurs fois dans la journée pour les professionnels.
- **Les parents**, s'ils doivent entrer dans les locaux et manipuler des objets, portes... **doivent tant que possible se laver les mains avec du savon ou sinon utiliser une solution hydroalcoolique** mise à leur disposition à l'entrée des locaux.
- Il est préférable de ne **pas employer de matériel informatique tactile**
- Pour les protocoles **d'entretien des locaux** il est recommandé de **maintenir les protocoles habituels**. Avec un soin particulier (fréquence) en fonction de l'organisation de la structure ou du domicile, du lieu où les parents passent (lavage après le temps d'accueil des enfants).
- **L'aération des locaux doit être faite le plus souvent possible** (au moins 5 fois par jour durant 10 minutes)
- **Si et seulement si un enfant ou un.e professionnel.le est diagnostiqué malade du COVID 19 : il est nécessaire d'utiliser, après éviction de l'enfant ou éloignement du.de la professionnel.le, une fois un virucide (EN 14476) simple ou un nettoyage vapeur complet des locaux.**

Afin de limiter la pollution du lieu d'accueil il est préférable d'utiliser un appareil vapeur ou un virucide écologique (à base de produits naturels labellisé Ecocert – liste exemples (1))

Attention : Le chlore (eau de Javel) est à proscrire. Il fragilise les voies respiratoires des jeunes Enfants (2, 3) et des professionnels, est un irritant cutané puissant et est un produit dangereux pour l'environnement.

8) Temps de pause et de repas des professionnel.le.s

- **Les pauses peuvent être bien réparties pour éviter que plusieurs professionnel.le.s prennent leur pause en même temps.** L'organisation du travail et des temps de pause nécessitent une concertation avec l'équipe
- Si la distanciation durant les repas entre adultes est difficile à appliquer : ceux.celles-ci peuvent prendre leur repas en même temps que les enfants : ils.elles seraient proches des enfants mais distant.e.s les un.e.s des autres.
- **Le nettoyage du matériel de cuisine des professionnel.le.s avec le produit habituel est suffisant.**

9) L'équipement spécifique des professionnel.le.s

➤ Masque barrière

- **Il n'est pas souhaitable d'accueillir et de prendre soin des jeunes enfants avec un masque** : même si la communication verbale et la voix sont fondamentales dans les échanges avec le jeune enfant, la communication non verbale est également primordiale. Le port du masque durant toute la journée par tous les professionnel.le.s constitue un changement radical fort qui peut nuire au bien-être des enfants en cette période déjà anxiogène pour tous.
 - **Il peut être néanmoins utile de porter un masque barrière lorsque le.la professionnel.le doit s'approcher de la famille** pour prendre en charge l'enfant ou lorsque le.la professionnel.le est **très proche de l'enfant pendant un long moment** : biberons, changes...
 - Il est également recommandé aux professionnel.le.s de porter un masque lorsqu'ils.elles ne peuvent pas respecter une distance de 1m minimum avec les autres professionnel.le.s : réunion d'équipe, bureau administratif...
- L'utilisation plus fréquente du masque peut être décidée par le.la responsable de l'établissement, s'il.elle le juge nécessaire pour rassurer des familles, ou rassurer certains professionnel.le.s.
- **Le masque doit être de nature lavable et non jetable** et peut être fait « maison » selon le modèle de la norme **Afnor Masque Barrière SPEC S76-001 du 28 avril 2020**
- **Les masques barrière lavables doivent être lavés** selon les recommandations de l'ANSM du 25 mars révisé le 28 avril 2020 :

« Lavage en machine avec un produit lessiviel adapté au tissu, à 60°C avec un cycle de 30 minutes minimum. Séchage mécanique ou séchage conventionnel, suivi dans les 2 cas d'un repassage à la vapeur à une température compatible avec la composition du masque. »

➤ **Il est recommandé de porter un vêtement de travail (vêtements personnels ou blouse) qui doit être nettoyé quotidiennement à 60°C avec la lessive de l'établissement.**

- Il peut être nécessaire d'avoir 2 tenues de travail pour faire un roulement qui laisse le temps d'entretien de la tenue.
 - Il est préférable de laver la tenue de travail sur le lieu de travail.
- Bien vérifier la composition des tenues qui doivent supporter des lavages à 60°C : privilégier les tenues en coton, lin ...et éviter les matières synthétiques.

NB : La lessive virucide n'est pas utile avec un lavage au-delà de 50°C et génère un impact négatif sur l'environnement et la santé.
--

10) Communication

La communication au sein de l'équipe, avec les partenaires et vis-à-vis des parents est particulièrement importante durant cette période de fortes incertitudes. En effet, il est fondamental que des relations de confiance soient établies entre les professionnel.le.s et leurs employeurs, entre les familles et les professionnel.le.s.

- Il est important de prévenir les parents et d'aborder avec eux :
 - La reprise afin de la dédramatiser
 - Leur responsabilité vis-à-vis de l'état de santé des enfants et de membres de leur famille
 - Les précautions et protocoles prévus pour la période afin de leur faire comprendre la démarche et les rassurer
 - Les conditions de fourniture du matériel de protection (entre les assistant.e.s maternel.le.s et les familles employeuses)
 - Les conditions du port éventuel du masque afin qu'ils préparent leurs enfants
 - Les temps du matin et du soir afin qu'ils prévoient le temps nécessaire et préviennent leurs employeurs

Cette communication peut être faite : par mail, appel individuel, vidéo conférence...

- Il est crucial également de communiquer avec les membres de l'équipe et d'expliquer les choix faits.
- Également vis-à-vis des partenaires : communes, PMI, CAF auxquels il est important de faire part du fonctionnement prévu à partir du 11 mai.

11) Le lieu d'accueil du jeune enfant : rôle central dans l'adoption de bonnes pratiques de santé pour les familles et les professionnel.le.s

Dans le contexte particulier, il est intéressant que les lieux d'accueil du jeune enfant se positionnent comme acteurs clés de l'éducation à l'hygiène de base et à la prévention santé et agissent :

- dans la diffusion d'informations structurantes (avérées, pédagogiques) sur l'épidémie actuelle et les gestes barrières et en accompagnement des familles
- en tant que lieux ressources sur la prévention santé, l'hygiène de vie des enfants, de leurs familles et des professionnel.le.s. Dans ce cadre il serait intéressant que dès le retour à l'activité
 - Ils deviennent des lieux exemplaires avec :
 - Une bonne hygiène globale (microorganismes et chimie) basée sur une bonne compréhension des contaminations, de la pollution intérieure, des points de vigilance sur la qualité de l'air...
 - Une alimentation de qualité qui fait la part belle aux aliments frais, locaux de saison riches en vitamines et nutriments antiviraux : à minima avec des jus de fruits (de saison ou agrumes) frais pressés sur place chaque matin pour enfants et professionnel.le.s, avec des infusions de plantes aromatiques ...
 - Ils diffusent des informations aux familles et aux professionnel.le.s via des outils : fiches ateliers...

Références

1)Hygiène plus désinfectant - Etamine du Lys, Désinfectant surfaces – Sonett, Nettoyant désinfectant DHE Ecocert du laboratoire AMD, et Ammoniums quaternaires pour ceux.celles qui le souhaitent

2)*Domestic use of bleach and infections in children: a multicentre cross-sectional study*

<http://group.bmj.com/group/rights-licensing/permissions>



3) *Indoor Illumination of Terpenes and Bleach Emissions Leads to Particle Formation and Growth*, Chen Wang, Douglas B. Collins, Jonathan P.D. Abbatt, Chen Wang

Cite this: Environ. Sci. Technol. 2019, 53, 20, 11792-11800

Publication Date: October 2, 2019

<https://doi.org/10.1021/acs.est.9b04261>